

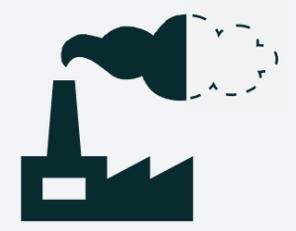


# 5/ La nouvelle révolution industrielle

## Notre proposition

### Inventer l'industrie lourde post-carbone

Priorité à l'économie circulaire et à l'écoconception, renforcement du marché européen des quotas d'émissions, soutien à la recherche, notamment sur la capture-séquestration du CO<sub>2</sub>, afin de diviser par deux les émissions du secteur.



## L'enjeu pour le climat

La décarbonation de l'industrie devrait permettre une diminution des émissions de gaz à effet de serre d'environ **200 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>éq** en 2050, soit **près de 7% de la totalité des réductions d'émissions nécessaires pour respecter notre « budget carbone »\***.

## Les autres raisons de s'y mettre

### ↑↑↑ Création d'emplois

Les impacts sur l'emploi devraient être faibles dans ces secteurs relativement peu intensifs en main-d'œuvre. Création d'emplois à forte valeur ajoutée pour l'amélioration des procédés.

### 📈 Activité économique

L'introduction de nouvelles contraintes réglementaires et la baisse potentielle de la production risquent dans un premier temps de créer des difficultés pour les secteurs concernés.

Mais l'impact devrait être positif, du fait d'un accroissement de la valeur ajoutée (produire moins, mais de meilleure qualité, qui bénéficiera à la compétitivité, et grâce à la baisse des coûts en énergies fossiles.

De nouveaux marchés pour les technologies de pointe s'ouvriront.

### 🌿 Environnement, santé & bien-être

Cette transition permettra de diminuer la pression exercée sur l'environnement en réduisant et rationalisant l'utilisation de matières premières, et en limitant les rejets de déchets ainsi que les risques de pollutions lourdes associés.

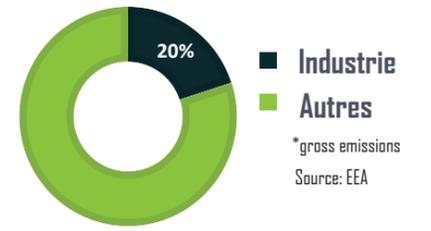
\* Notre « budget carbone » : plafond d'émission de gaz à effet de serre visé en 2050, correspondant à une division par quatre des émissions de 1990 des pays membres de l'Union européenne.

# 5/ La nouvelle révolution industrielle

## Pourquoi ?

L'industrie représente près de **20% des émissions de GES** dans l'UE.

Emissions de GES UE-28(2012)



Émissions de GES de l'industrie (EU-28, 2012)



Trois secteurs : **la sidérurgie, la chimie et le ciment** génèrent la grande majorité des émissions de gaz à effet de serre industrielles de l'Union européenne

## Comment ?

### - Actions directes :

- Pour la production de chaleur, remplacer les combustibles fossiles par des combustibles alternatifs (déchets ou matériaux issus de la biomasse) ou des procédés moins émetteurs de gaz à effet de serre
- Améliorer l'intensité carbone des procédés de production
- Favoriser le développement d'une économie plus « circulaire » incluant davantage de recyclage, d'efficacité-matière et privilégiant des durées de vies plus longues

### - Soutien règlementaire et législatif :

- Favoriser le financement les « investissements verts »
- Créer un cadre règlementaire plus favorable à l'émergence d'une économie plus circulaire
- Renforcer le signal-prix du CO<sub>2</sub> sur le marché européen des quotas d'émissions

### - Recherche & Développement :

- Engager la puissance publique dans le financement de la recherche et développement, notamment sur les technologies bas-carbone ainsi que la capture-séquestration du CO<sub>2</sub>

## Combien ça coûte ?

La Commission européenne, pour un programme proche de ce que nous proposons (actions directes et R&D), évalue l'investissement nécessaire à **10 Mds € annuels**, soit un investissement cumulé de l'ordre de **300 Mds € d'ici 2050**.

## Qui paye ?

Les financements des technologies de pointe peuvent être mobilisés par des partenariats public-privé et à travers plusieurs fonds européens, notamment le programme NER 300/400 (cette réserve de 300 puis, à partir de 2020, de 400 millions de quotas d'émissions de CO<sub>2</sub> vise à financer des projets de démonstration d'énergies à faible émissions de gaz à effet de serre).